



La Lettre Treffléanaise

www.trefflean.com

MAIRIE DE TREFFLÉAN PLACE DE LA GIETTAZ - TEL : 02.97.53.27.78

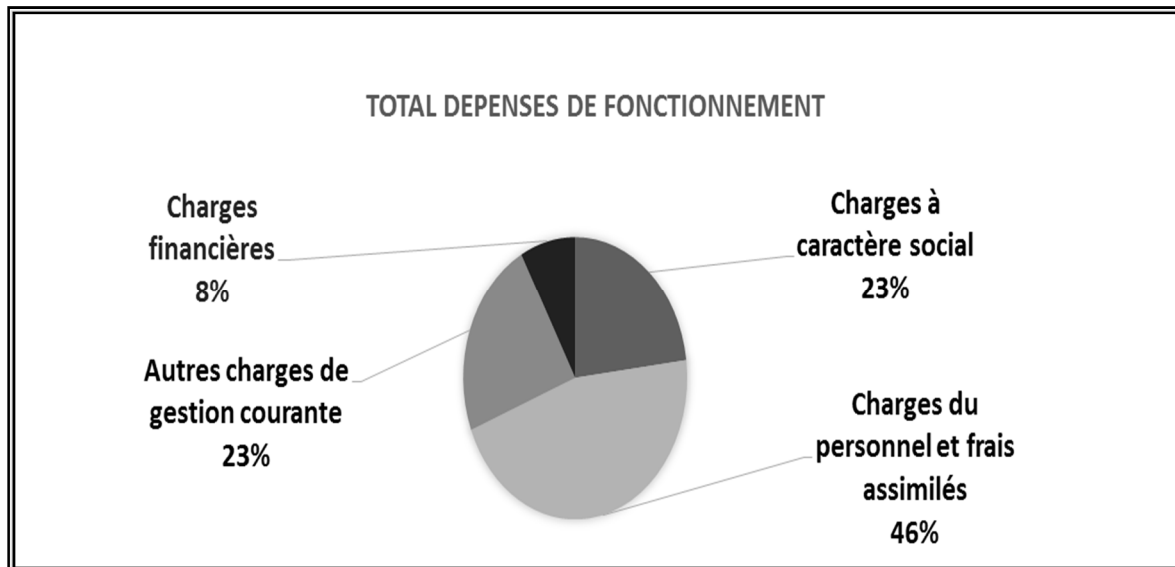
Numéro 89

vendredi 20 février 2015

TREFFLEAN COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Section fonctionnement

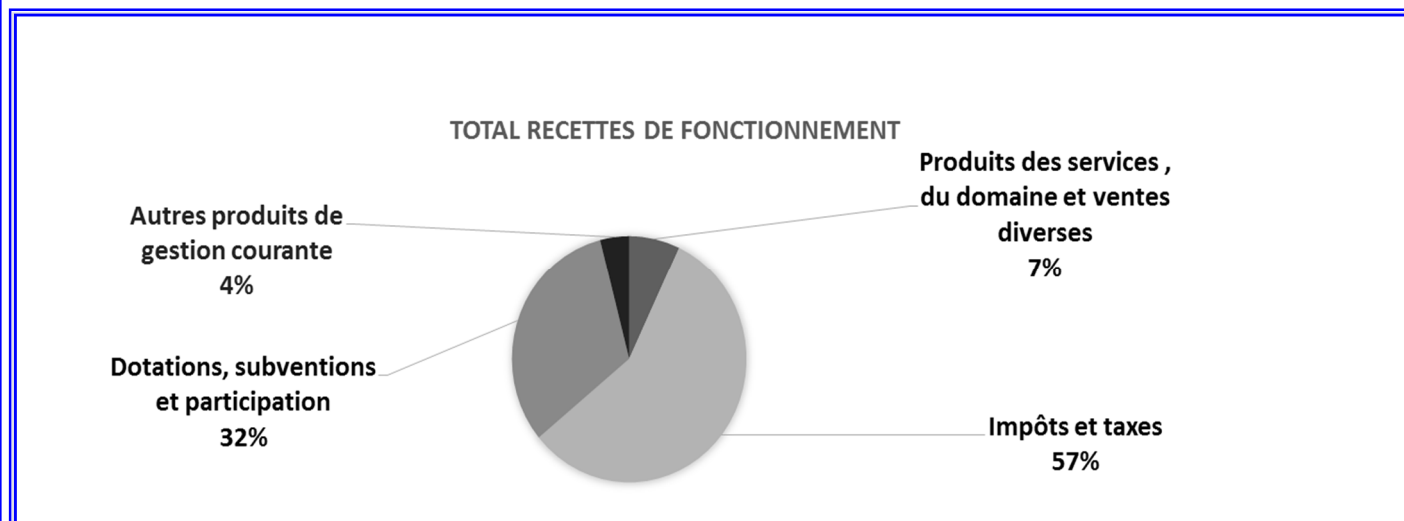
En 2014, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **1 076 433,16 €**. Elles regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Elles se décomposent comme suit :



En dehors des charges liées aux intérêts des emprunts (Charges financières), les charges se répartissent en parts égales entre les charges de personnel et les charges liées au fonctionnement de la commune.

Date fin de réception des articles pour le « Bulletin d'avril » : vendredi 17 avril

Les dépenses de fonctionnement trouvent leur financement au travers des recettes de fonctionnement qui ont représenté en 2014, **1 398 596,93 €** se ventilant de la façon suivante :



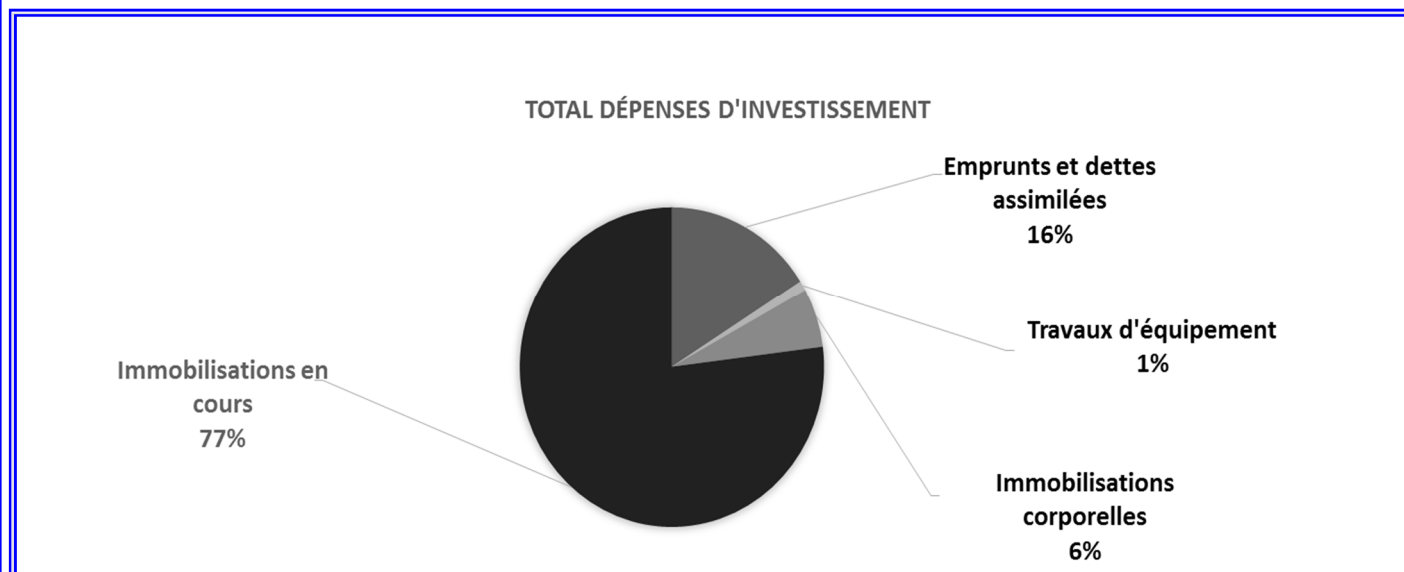
Les impôts et taxes et les dotations et subventions représentent la majeure partie des recettes.

La différence entre les recettes et les dépenses nous permet de dégager un excédent de fonctionnement de 322 164 €. Il sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

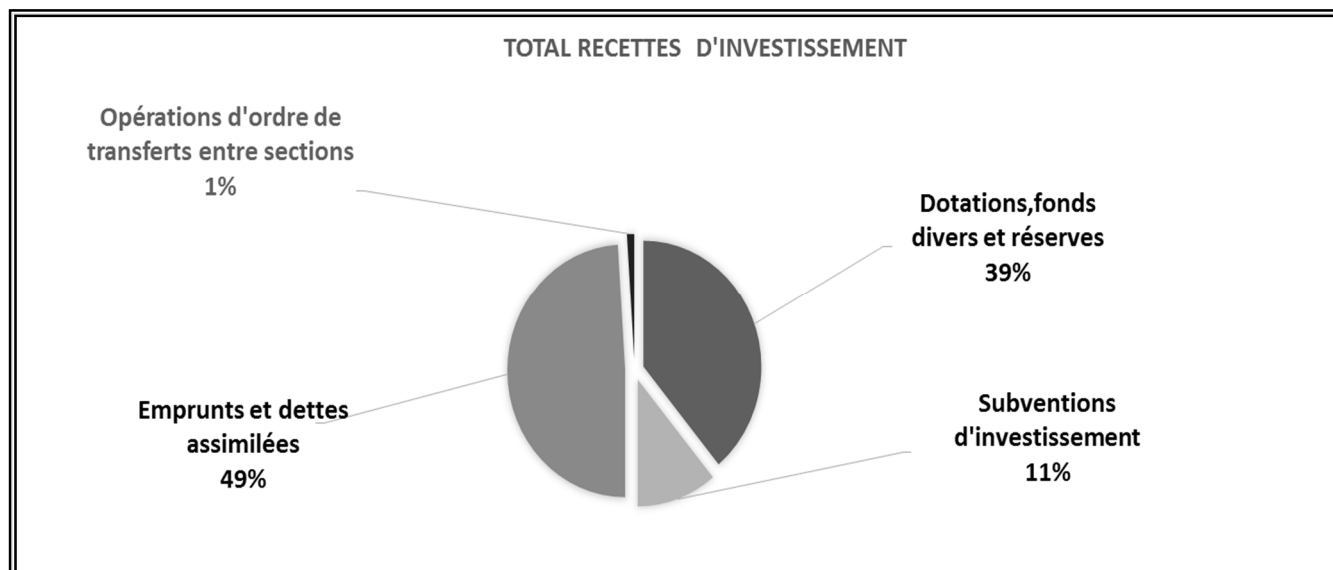
À noter toutefois que notre excédent de fonctionnement diminue sensiblement ces dernières années en liaison avec l'augmentation des charges de personnel et tout particulièrement en 2014 avec la mise en place des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) qui pour autant n'ont été effectifs que sur quatre mois.

Section d'investissement

S'agissant de nos dépenses d'investissement, elles se sont élevées en 2014 à **1 369 993,92 €**. Elles comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructures. Elles se répartissent de la façon suivante étant entendu qu'elles reprennent la part en capital de nos remboursements d'emprunts :



Elles sont financées par les recettes d'investissement qui s'élèvent à **1 246 506,44 €** dont les dotations, les subventions et les emprunts comme en témoigne le graphique ci-dessous :



Pour 2014 la différence entre nos recettes et nos dépenses laisse apparaître un déficit de 123 487 € qui sera compensé par l'excédent de fonctionnement.

En conclusion l'année 2014 laisse apparaître un bilan satisfaisant qui nous a permis de poursuivre nos investissements, de faire face à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires tout en maîtrisant la fiscalité.

Conseil municipal enfants et Temps d'activités périscolaires

Des projets du Conseil municipal enfants sont effectués dans le cadre des temps d'activités périscolaires : Chasse aux frelons asiatiques et sécurité routière au programme !

CME et TAP, ensemble pour les projets : Chasse aux frelons asiatiques et sécurité routière au programme !

Le conseil municipal des enfants de la commune qui travaille sur différents projets a décidé de les intégrer dans le cadre des TAP (*temps d'activités périscolaires*). En effet, les enfants des 2 écoles se retrouvent tous les jours de 15h30 à 16h30, par groupe d'âge, avec un animateur référent. C'est l'occasion pour les enfants élus de pouvoir échanger, faire passer des messages, des idées et de construire ensemble des projets validés au cours du conseil.

Depuis la rentrée de janvier 2015, Jean-François Breton, élu municipal, intervient tous les lundis avec le groupe de CM1-CM2 et son animatrice. Ils construisent ensemble des pièges à frelons et des panneaux explicatifs qu'ils iront placer ensuite à des endroits stratégiques.

M. Leroux, apiculteur local très expérimenté, est aussi intervenu afin d'expliquer aux enfants la vie de l'abeille et son nouveau prédateur, le frelon asiatique.

Dans cette continuité, les enfants construiront aussi des abris à insectes qui seront placés aux abords de l'étang.

D'autres projets du CME seront mis en place au cours de l'année scolaire dans le cadre des TAP, comme la sensibilisation à la sécurité routière avec Blaise Mayanga adjoint et policier municipal de métier.

Et puis ça tombe bien, puisque depuis quelque temps, des « voleurs de trottoirs » sévissent sur la commune, les enfants seront donc chargés de faire passer des messages aux voitures fautives, sous l'égide de Jean-François Breton. Les idées ne manquent pas au sein des élus petits et grands... !!!

Avec leurs animateurs, les enfants participeront, aussi, tous au concours « Gastounet », agent très spécial de la sécurité routière. Ils devront effectuer chacun un dessin-message. En partenariat avec l'Etat et le Conseil Général du Morbihan, ce concours est destiné à mettre en place des actions de sensibilisation à la sécurité routière auprès des enfants. Les sélections des dessins se font, ensuite, au niveau communal et au niveau départemental. Des lots sont offerts pour les gagnants.

D'autres idées et projets du Conseil Municipal des Enfants pourront venir étoffer les animations aux Temps d'Activités Périscolaires... une alliance qui n'est pas prête de s'arrêter !

ANNONCE / TERRAINS COMMUNAUX À VENDRE

Lotissement Saint Apolline 4 : reste 2 terrains

Renseignement en Mairie au 02.97.53.27.78

FDGDON MORBIHAN

LES TAUPES ! COMMENT FAIRE ?

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il faut donc limiter leur population, mais comment faire ?

Dans le cadre de la lutte contre les taupes dans le Morbihan, la FDGDON (FEMODEC) organise des formations à la lutte sur une ½ journée.

Renseignement à l'accueil de la Mairie (information et bulletin inscription).

Rappel divagation des animaux

Textes en vigueur : article 213-1 du Code Rural

Est considéré en état de divagation, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant les cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Il est rappelé que la divagation des animaux domestiques non tenus en laisse est formellement interdite. Des mesures de capture peuvent être mises en place et tout animal capturé sera conduit à la fourrière. Son propriétaire devra acquitter une amende pour non respect de la loi, ainsi que les frais engagés pour la capture.

Par ailleurs, il est rappelé que dans un souci d'hygiène publique et de propreté des voies et des rues de la commune, les propriétaires doivent veiller à éviter que leurs animaux satisfassent leurs besoins naturels sur les trottoirs et places publiques.

Il est également rappelé que la responsabilité civile des propriétaires peut être mise en cause à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux.

Vitesse excessive

De nombreux excès de vitesse en voiture ou en cyclomoteurs sont relevés, de façon journalière, dans tout Treffléan. Ce comportement augmente le risque d'accident impliquant des piétons, des vélos ou véhicules motorisés.

Face à ce problème, 2 mesures concrètes peuvent être prises :

- La chasse aux conduites dangereuses (des automobilistes mais aussi des deux roues : motos ou scooters). Nous vous rappelons que le non respect du code de la route entraîne des sanctions. La gendarmerie a l'occasion d'effectuer des contrôles de vitesse dans notre commune.

- L'adoption d'un comportement citoyen par chacun d'entre nous, en respectant les limitations de vitesse.

Médiathèque : 4 idées reçues !

« Il faut payer pour venir à la médiathèque. »

Non, c'est l'emprunt des livres qui est payant (5 € par an et par famille). La médiathèque est un lieu public, vous pouvez venir gratuitement consulter les documents sur place.

« Il faut être un grand lecteur pour fréquenter une médiathèque. »

Pas forcément, la médiathèque propose une grande variété de documents qui s'adresse à tous les publics : des romans, des mangas, des BD, des documentaires, des revues, des livres audio...

Quand on est lecteur adulte, il est aussi possible d'emprunter des documents jeunesse.

Il existe également un fonds de romans « Ado-Adulte » dont le contenu est facile d'accès mais traitant de sujets adultes.

Les documents de la médiathèque, on en a vite fait le tour ! »

Un quart des 3200 documents qui vous sont proposés, tous types confondus, appartient à la Médiathèque Départementale du Morbihan (MDM). Ils sont renouvelés régulièrement. Nous pouvons même leur transmettre vos demandes particulières, une navette de la MDM passe à Treffléan toutes les 2 semaines pour nous les déposer.

Par ailleurs nous achetons tous les ans de nouveaux livres.

« C'est toujours fermé. »

Les bénévoles se mobilisent pour vous proposer 8 heures d'ouverture hebdomadaires. [Savez-vous que la médiathèque est ouverte le dimanche matin ?](#)

Voici un rappel des heures d'ouverture :

Le mardi et le mercredi : 16 h 30 - 18 h 30

Le samedi et le dimanche : 10 h 00 - 12 h 00

La médiathèque a inauguré récemment son site internet :

www.mediathequetrefflean.wix.com/mediathequetrefflean

ou en lien direct sur la page « médiathèque » du site de Treffléan.

Activités sportives et culturelles

Les amis de la chapelle de Cran

C'est la traditionnelle pause hivernale et nous reprenons peu à peu nos préparatifs et activités.

Nous sommes heureux de vous annoncer la prochaine ouverture de la liaison (*non terminée*) Cran-le Koh Kastell-Keravello et Lostihuel. Nous y travaillons en collaboration avec la municipalité très réactive sur ce sujet. Promeneurs, joggers, vététistes, cavaliers, tenez-vous prêts !

Nous organisons deux concerts au mois de mars, les

vendredi et samedi 20 et 21 avec le groupe « Jamais Vu » et nous remercions Pascal et ses musiciens pour leur fidélité.

Notre traditionnelle galette des rois s'est bien déroulée et la chaleur humaine a pallié l'absence de chauffage dans la chapelle. Merci à toutes les bonnes volontés qui se sont manifestées ce jour là.

Le Président, P PUIREUX

Arac

1° ATELIER THÉÂTRE : une nouvelle équipe venant de se mettre en place, il ne sera pas possible cette année de faire une représentation de la pièce actuellement en répétition. Rappelons que nous sommes toujours demandeur de nouveaux comédiens, notamment parmi les hommes.

2° Comédie musicale enfants : les répétitions vont bon train et si tout va bien, nos jeunes nouveaux talents pourraient se produire courant avril.

3° Sorties programmées :

- 28/02 et 1/03/2015, salon de l'agriculture à PARIS : départ du parking des écoles à 5 h 00, règlement à finaliser dès à présent.

- 7 juin, sortie annuelle de l'ARAC : la Côte de granit rose et l'archipel des 7 Iles (départ 7 h 30 du parking des écoles) avec une croisière de 2 h 00. Prix par personne : 68 € et 40 € pour les adhérents (*transport, pot de bienvenue, déjeuner et balade en bateau*). Inscriptions en cours auprès de Jack AUBRY au 06.66.45.00.53.

- du 30/11 au 3/12/2015 les marchés de Noël en Alsace en autocar de Grand Tourisme « first class » (*RIQUEWHIR, KAYSERSBERG, COLMAR et STRASBOURG*). Inscriptions dès à présent auprès de Jack AUBRY.

Pour le voyage en INDE début mai 2016, il reste encore 4 places. Prendre contact rapidement auprès de Jack AUBRY au 06.66.45.00.53

Athétisme

Alan BOCHER, confirme sa bonne forme hivernale, en réalisant **1,86 m**, lors de la Demi-Finale du Championnat de France qui s'est déroulée le samedi 31/01/2015 à Val de Reuil. Cette performance ainsi que son **record personnel de 1,88 m** réalisé lors du Meeting Interrégional de Saint Malo, le samedi 24/01/2015 lui a permis d'être retenu sur la liste B pour le Championnat de France qui

se déroulera à Nantes le week-end le 14-et le 15/02. Bravo à Thomas LE SCORNEC et Johan BOCHER, qui ont représenté avec fierté leur club lors de la 2^{ème} journée du Challenge des Benjamins/Minimes qui s'est déroulée à Ploërmel le samedi 07/02/2015.

APPEL AU BENEVOLE : Dans le cadre de la 9^{ème} édition de la TRFFLEANAISE qui se déroulera le dimanche 07 juin 2015, afin de permettre une bonne organisation, nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous aider dans l'organisation de cette manifestation.

Club des Bruyères

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 8 janvier 2015 dans la convivialité et la bonne humeur. La cotisation pour l'année 2015 a été fixée à 16 euros.

Le nouveau bureau a été constitué de la façon suivante :

Président : Jules MAILLARD

Vice-présidente : Gisèle PENHORS

Secrétaire : Agnès KERHERVE

Trésorier : Bernard COLINET

Secrétaire adjointe : Hélène LE BOURSICAUD

Membres : Marie-Hélène TRIBALLIER ; Bernard LE LUHERNE ; Amédée LE GARNEC ; Adrien AUDIC.

PRINCIPALES DATES À RETENIR

26 février à 14 h 30 Salle Belle-Etoile

Conférence sur BIEN VIVRE DANS SA COMMUNE

Conférence animée par deux personnes résidentes à Treffléan et la participation éventuelle du CCAS .

Cette conférence est ouverte à tous les habitants de la commune et elle est gratuite.

20 mars 14 h 00 Salle Belle Etoile concours de belote
(Concours ouvert à tous)

22 avril Repas Cantonal.

30 avril LOTO réservé aux retraités de la commune.

Fête de la Crêpe (14^{ème} édition)

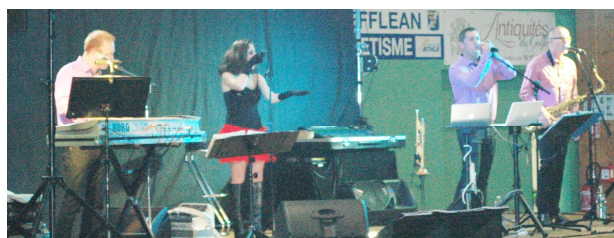
Le samedi 7 février 2015, s'est déroulée la 14^{ème} fête de la crêpe de TREFFLEAN, dans la salle des sports, chauffée pour l'occasion. Cette année une nouvelle équipe avait en charge de reprendre le flambeau de l'organisation, puisque depuis le mois d'avril 2014, Lionel SOUCHET est le nouveau président de l'Inter-Associations et avec son nouveau bureau ils ont succédé à Michel LOUESSARD et son équipe.

La passation s'est bien déroulée et de nombreux bénévoles (sans qui le monde associatif ne serait rien, je tiens à le rappeler) sont venus donner un coup de main de manière à réussir cette manifestation festive.

Ce fût un grand succès, de par la participation en grand nombre des Treffléanais et leurs enfants, comme des voisins des communes environnantes, de même que par l'ambiance qui régnait ce soir-là, avec le groupe de début de soirée "Robert VINYL" (un ancien du groupe Treffléanais ZAZIMUT), qui durant le repas a joué d'agréables chansons françaises, malgré une acoustique pas réellement adaptée, puis ce fût le tour du groupe orchestre "Aurélié GUSTO" de faire le show entre les changements de tenues, les morceaux d'accordéon, des musiques entraînantes et dansantes sur des rythmes variés et plaisant aux plus grands nombres qui ont permis de se trémousser jusqu'à l'aube.

Les bonnes choses ayant une fin, c'est vers 2 heures du matin que les derniers convives ont quitté la salle des sports enchantés de leur soirée. Toute l'équipe de bénévoles a enchaîné sur un peu de rangement pendant qu'il restait des forces en présence, pour minimiser le travail du lendemain dès 9 heures.

Pour une première cela engendre beaucoup de coordination, de relationnel et de stress, confie Lionel, mais très heureux au vue du résultat et des retours des gens, de la presse, du bouche à oreille, etc. Il faut maintenant déjà réfléchir à l'année 2016 qui sera la 15^{ème} édition.



FNACA

Commémoration du 53^{ème} anniversaire
du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

Jeudi 19 mars à 11 heures, aura lieu un dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur.

Les anciens d'AFN adhérents ou non sont cordialement invités, ainsi que tous les Treffléanais.

Merci pour votre présence . Le président Jean Morice

Amicale Laïque

Une nouvelle année commence avec son lot de bonnes résolutions :

Si l'une d'entre elle est de vider vos placards, votre grenier ou votre garage, l'Amicale vous donne rendez-vous le **dimanche 29 mars** à la salle des sports pour le **vide-grenier** annuel qu'elle organise !

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour votre inscription par mail : amicalekorrigans@gmail.com ou par téléphone au 02 97 43 95 33.

La fête de l'école se déroulera le **samedi 13 juin** après-midi à la salle de sport, après les portes-ouvertes qui auront lieu le matin à l'école.

N'oubliez pas la **collecte de papiers** (magazines, journaux, annuaires, prospectus, **ficelés en paquets**).

Elle a lieu une fois par mois au local derrière les ateliers municipaux. Voici les prochaines dates : **14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin** (de 10h30 à 11h30).

Merci à vous tous pour vos engagements dans les diverses actions, et bonne année 2015 !

Ecole Les Korrigans

Une seconde journée "tout en anglais" se déroulera le lundi 30 mars. Pour l'occasion, tous les élèves s'y préparent. Outre une initiation pour tous les petits depuis septembre et la poursuite des apprentissages en CE et CM, cette journée sera l'occasion, pour les élèves, d'utiliser leurs acquisitions. Les ateliers proposés lors de ce "*All english day*" ne seront pas uniquement récréatifs, ils apporteront une motivation supplémentaire pour progresser.

Un concert de chant choral, donné par les CE et les CM, est également en préparation. Les parents et amis seront invités le mardi 19 mai à 20 heures à l'église de Treffléan.

En parallèle, la classe des petits continue son projet sur

les animaux sauvages et l'Afrique (*qui sera également le thème principal du concert et de la fête de l'école*).

"Inscription à l'école publique Les Korrigans"
Le directeur se tient à la disposition des parents pour tout renseignement et inscription des enfants dès deux ans (enfants nés en 2013) et des enfants nés en 2012 ou avant pour la rentrée prochaine de septembre 2015. Des portes ouvertes auront lieu le samedi 13 juin de 10 h 30 à 12 h 00, mais les visites de l'école sont possibles à tout moment.

Contact au 02.97.53.21.79

Ecole Saint-Joseph

Les élèves de CE-CM de l'école St Joseph ont participé à une classe de neige qui s'est déroulée à la Bourboule, en Auvergne, du 25 au 31 janvier 2015. Ils ont ainsi pu découvrir le milieu montagnard et ont été émerveillés par les paysages.

Les élèves ont pratiqué le ski, fait des randonnées, fait un baptême en chiens de traîneau, visité une chèvrerie mais aussi le musée de la Toinette : un lieu pour découvrir deux siècles d'histoire de la montagne auvergnate... du pays d'autrefois au pays de demain !

Les enfants ont assisté à un spectacle de danses folkloriques ainsi que sur les contes et légendes montagnardes.

Les élèves sont rentrés enchantés par cette classe de neige : chacun a profité pleinement de l'environnement montagnard et des richesses qu'il offre.

Portes-ouvertes de l'école St Joseph :

Le vendredi 10 avril 2015 à partir de 17 h 00

- Visite des classes
- Rencontre avec l'équipe pédagogique
- Présentation des activités réalisées en lien avec le thème d'année : « Le temps »
- Présentation des Associations des parents d'élèves

Carnaval du printemps : Samedi 21 mars

- défilé des enfants dans la matinée
- repas du midi à la salle de la cantine: couscous sur place (*kir – couscous « fait maison » – dessert café à 10 €*) à emporter (*la part à 6,50 €*)

Récolte de papier :

au local zone de Kervoyel,

Permanence de 10h30 à 11h30, le 2ème samedi de chaque mois (*prochaine collecte : samedi 14 mars*)



Informations diverses



L'Association ADMR de Vannes vient de mettre en place un nouveau Service Itinérant d'Aide Nocturne (SERIAN).

Ce service est en mesure de répondre aux besoins d'aide et d'accompagnement sur des horaires de nuit (*de 21 h à 7 h*) et 7 jours sur 7.

Le territoire d'action s'étend sur les communes de Vannes Agglo jusqu'à Elven et La Vraie Croix, en incluant bien sûr Treffléan.

SERIAN permet à toute personne, sans considération d'âge et nécessitant un soutien à domicile, d'être sécurisée. Il répond à l'inquiétude des familles de savoir leurs proches seuls la nuit, fragilisés par l'isolement, une ré-

cente hospitalisation, une maladie.

SERIAN permet un, deux ou plusieurs passages la nuit de 30 minutes, réguliers ou ponctuels, programmés ou à la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de Vannes au 06 78 99 02 99

L'ADMR de Treffléan, Sulniac, La Vraie-Croix propose son activité d'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées, aide aux familles, ménage, repassage, garde d'enfants.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

- Janine KERVRAN au 02 97 53 22 52

- Maryannick PELERIN au 02 97 53 10 21

- le secrétariat de l'ADMR au 02 97 53 26 45

Journée sécurité routière

En partenariat avec le Conseil Général du Morbihan et le Comité départemental prévention routière, l'Espace **Autonomie Seniors Vannetais** organise une journée prévention routière seniors le :

Jeudi 19 mars 2015 de 9h00 à 17h00

Dans les locaux de Vannes Agglo

PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - 56000 VANNES

La question de la sécurité routière est abordée différemment suivant le public auquel on s'adresse. Le risque d'avoir un accident par kilomètre parcouru augmente chez les conducteurs âgés. La cause essentielle est la diminution des performances liée à l'âge.

Pour cela, une réponse : adapter son comportement et sensibiliser les personnes concernées à travers la mise en place de journées de validation sur le territoire.

Les sujets abordés seront les suivants : la vision, l'audition, la vigilance, les médicaments, comment bien choisir son véhicule, quelques règles de circulation, mise en situation pratique à bord d'un véhicule auto-école, simulateur alcool, etc.

L'action est gratuite et ouverte aux seniors de plus de 60 ans domiciliés sur l'une des 24 communes de Vannes Agglo.

IMPORTANT : inscription obligatoire (*nombre de places limité*) auprès de nos services au 02 97 68 70 66

ou easvannetais@vannesagglo.fr

De nouvelles entreprises

Service à la personne et au jardin

Sevestre Louis-marie

Auto-entrepreneur, règlement CESU accepté

Tel : 06.18.20.25.13

Courriel : lmsevestre@laposte.net

Plus amples renseignements sur www.trefflean.com

Pasquale'pizza

Pizza à emporter

2, rue des templiers 56250 Treffléan

Tel : 06.19.13.11.36

Ouverture : Jeudi 18h à 21h - Vendredi 18h à 21h30

Samedi 18h à 22h - Dimanche 18h à 21h30

Plus amples renseignements sur www.trefflean.com